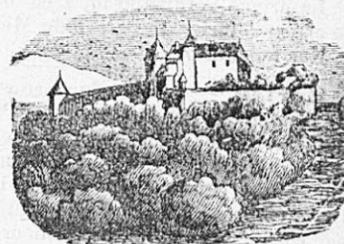




LA GRUYÈRE



PRIX DE L'ABONNEMENT :

Pour la Suisse : 1 an, Fr. 4 50
 » 6 mois, » 2 50
 Étranger : 1 an, 9 fr.; 6 mois, 5 fr.
 payable d'avance.

Prix du numéro : 5 cent.

Ons'abonne à tous les bureaux
 de poste.

JOURNAL INDÉPENDANT, POLITIQUE ET AGRICOLE

Paraissant le mercredi et le samedi.

BUREAU DU JOURNAL : Grand'Rue N° 295, BULLE

Prix des annonces et réclames :

Annonces : Pour le canton,
 10 cent.; pour la Suisse, 15 cent.
 la ligne ou son espace.

Réclames : 30 cent. la ligne.

Lettres et argent francs de
 port.

BULLE, le 22 novembre 1892.

Quittons aujourd'hui la sphère nuageuse, sombre, embrouillée où règnent en maîtres, plus ou moins intelligents et surtout par trop dévoués à des intérêts personnels, les partis, pour suivre, sous la direction d'un maître, M. Strebel père, vétérinaire à Fribourg, l'étude d'une question particulièrement capitale : celle de l'assurance obligatoire du bétail bovin dans notre canton.

Il suffira de lire le trop court résumé, que nous commençons aujourd'hui, de la conférence si savante, empreinte d'une connaissance si réellement profonde du sujet qu'a donnée M. Strebel, à l'Hôtel de Ville de Bulle, pour comprendre combien la question est digne de l'intérêt de tous.

C'est lui qui a la parole :

Parmi la foule de questions sociales qui agitent aujourd'hui les peuples, il en est peu qui présentent un intérêt aussi immédiat que celle de savoir comment l'on pourrait arriver à réduire à leur minimum les dommages qui peuvent résulter des accidents et des maladies.

Dans notre canton, cette question s'impose surtout pratiquement, relativement au bétail bovin : soit la branche essentielle de notre économie rurale et la source principale de notre commerce national.

En effet, le canton de Fribourg possède 77,000 têtes de gros bétail, représentant une valeur capitale de 20 millions.

La principale richesse de nos agriculteurs repose donc sur la possession de ses troupeaux bovins.

Mais, tout ce monde de bétail est, malheureusement, continuellement exposé à des maladies et des accidents qui ne cessent, en quelque sorte, de compromettre l'existence d'un plus ou moins grand nombre de sujets, et même d'anéantir le tout. D'où il résulte ce fait, extrêmement grave, que, possesseurs d'une fortune aujourd'hui, les propriétaires de bétail bovin pourraient se trouver, presque du jour au lendemain, réduits à rien, parce que le fond de leur avoir n'est pas assuré.

Si tout au moins les soins et les précautions pouvaient arriver à parer à une aussi triste éventualité; mais il n'en est rien, ou peu de chose; les multiples influences, toutes fortuites, qui peuvent, d'un moment à l'autre, frapper de maladies et même de mort les bestiaux, échappent à la prévoyance, aux soins et à la science humaine.

Dans ces conditions, l'Assurance contre la mortalité de l'espèce bovine est non seulement un devoir, mais encore une nécessité impérieuse, tant au point de vue des intérêts particuliers qu'à celui de l'intérêt général; c'est une véritable question sociale.

Il existe bien, sans doute, de nombreuses sociétés d'assurance pour le bétail, les unes fondées au moyen d'un capital-actions, — c'est-à-dire essentiellement spéculatives, — les autres basées sur les principes de la solidarité. Tout le monde comprend que ces dernières sont les plus avantageuses pour les agriculteurs. Le canton de Fribourg possède même, depuis fort longtemps, l'assurance obligatoire contre certaines maladies contagieuses.

Mais cette assurance n'est qu'une assurance restreinte, ne pouvant et ne satisfaisant pas les propriétaires de bétail; ce qu'il leur faut, ce qu'ils désirent ardemment, c'est une assurance les couvrant, dans presque leur totalité, des pertes qu'ils pourraient subir, par suite de la mortalité de tout ou de partie de leur troupeau, grâce à des maladies ou à des accidents fortuits ou involontaires.

(La suite au prochain numéro.)

NOUVELLES DE LA SUISSE

Postes et chemins de fer. — Le Conseil fédéral a élu directeur des postes fédérales M. Heinrich Lutz, de Schüpfen, chef de section à la direction générale des postes.

M. Antoine Fläger, de Mayenfeld (Grisons), est nommé chef de section à la direction générale des postes.

Le Conseil fédéral a l'intention de réorganiser

complètement le Département des postes et des chemins de fer.

Budget. — La commission du Conseil des Etats, chargée de l'examen du budget de la Confédération pour l'année 1893, propose d'apporter à celui-ci les modifications suivantes :

Dépenses, réductions : au Département des affaires étrangères, 1900 fr.; au Département de l'Intérieur, 20,000 fr.; au Département militaire, 1,452,000 francs; soit une réduction totale de 1,475,900 fr.

Bureaux de placements. — Le Conseil fédéral est invité par une commission de la Chambre du commerce à prendre des mesures contre l'exploitation des domestiques engagés à l'étranger par les bureaux de placements.

Suisses à Paris. — Nous apprenons avec le plus vif plaisir que notre excellent ami, M. F. Roset, le restaurateur bien connu de la rue des Petits-Champs, vient d'obtenir une médaille d'or pour ses vins suisses, à l'exposition de l'alcool, ouverte tout l'été dans la Galerie du Champ-de-Mars.

De son côté, la Kirschwasser-Gesellschaft, de Zoug, dont M. Roset est le représentant à Paris, a remporté un diplôme d'honneur.

Nos félicitations.

Assurances. — M. Ernest Ceresole, docteur en droit, à Lausanne, a été chargé par le Département fédéral du commerce et de l'agriculture, d'établir le texte français de l'avant-projet de loi d'assurance obligatoire contre la maladie, et de travailler avec M. le conseiller national Forrer à l'élaboration d'un avant-projet d'assurance obligatoire contre les accidents.

Distinction. — Nous avons le plaisir d'apprendre que notre compatriote, M. Henri Meyer, architecte à Sofia, a reçu, à l'occasion de la fête de clôture de l'exposition nationale bulgare, à Philippopoli, le diplôme d'honneur pour ses travaux en Bulgarie. C'est la plus haute distinction qui ait été décernée à l'exposition.

rez qu'elle ne restera pas ici; elle est vraiment trop bien pour vivre au village.

La jeune fille ne pensait pas ainsi; mais sa destinée voulait qu'elle quittât le village pour retourner à Paris.

Au mois d'avril, Julie Lucotte, qui était partie un matin pour aller travailler dans les champs, malgré sa fille, qui avait voulu la retenir, car elle se plaignait d'une douleur au côté, Julie, disons-nous, fut ramenée chez elle et couchée dans son lit.

On courut chercher le médecin.

La femme du berger avait une fluxion de poitrine.

La maladie fut foudroyante : en trois jours, elle emporta la pauvre femme.

Cette mort inattendue causa un véritable deuil dans la commune où, nous le savons, Julie était estimée et aimée.

La population tout entière assista aux obsèques.

Mais, disons-le, Félicie et ses filles avaient leur part dans ces hommages rendus à la morte.

Immédiatement derrière le cercueil marchait Lucotte, ayant à sa droite Félicie, à sa gauche Berthe et Suzanne. Le vieux berger, morne, accablé, voûté, chancelant, courbait sa tête nue.

Félicie et les jeunes filles sanglotaient.

Allant des porteurs à son maître, flairant la bière, léchant les mains de Berthe et de Suzanne, un chien poussait des plaintes sourdes. C'était Médor, le vieux Médor, devenu infirme, que Julie soignait et qui faisait en quelque sorte partie de la famille.

Pendant quelque temps, on fut bien triste dans la maison du berger.

Lucotte était comme écrasé, un sombre chagrin le minait; il avait tant aimé sa femme! Pris de découragement, il semblait tenir à rien. Il n'avait plus ses bons yeux et ses bonnes jambes d'autrefois, il se sentait vieux et devait songer à prendre sa retraite, en laissant sa place à un autre.

Il le pouvait. Dans les derniers temps, pour sa femme et

FEUILLETON DE LA GRUYÈRE 70

PETITE MÈRE

PAR
 ÉMILE RICHEBOURG

On était consterné! Ah! c'était bien la peine de tant se réjouir!

Félicie et sa fille pleurèrent, car la lettre disait que Suzanne accompagnait sa marraine qui pouvait avoir besoin de ses soins.

Berthe devint triste et ne chanta plus.

M. Verneuil conduisit sa femme et Suzanne à Vichy, resta quelques jours avec elles, puis repartit pour Paris, après avoir vivement recommandé Mme Verneuil au médecin principal de la station thermale.

Le séjour à Vichy fut de six semaines. Au retour, Mme Verneuil déclara qu'elle n'éprouvait aucun malaise, qu'elle se sentait tout à fait bien.

On était rassuré.

Mais, dans le courant d'octobre, le mal dont était atteinte la jeune femme, un instant enrayé, reparut plus menaçant. Au bout de quelques jours, elle dut s'aliter.

M. Verneuil et Suzanne étaient dans la désolation. La jeune fille s'installa au chevet de la malade et lui donna ses soins avec un dévouement absolu, une sollicitude touchante.

Mais, hélas! il y a des maladies, contractées on ne sait où et comment, qui ne pardonnent pas. Ni le zèle et la science des médecins, ni l'affection du mari et de la fille ne purent sauver la malade.

Mme Verneuil mourut dans les premiers jours de janvier.

les étoffes de soie noir, blanc
 cent. jusqu'à fr. 22.80 le m.
 et façonné (environ 240 qual.
 différents).
 artir de fr. 2.10 jusqu'à 20.50
 > 1.50 > 6.55
 > 1.50 > 14.85
 > 2.20 > 11.60
 > —.85 > 20.50
 > 16.65 > 77.50
 > 1.90 > 23.65
 > —.85 > 4.85
 > 3.15 > 67.50
 par retour. [184
 e G. Henneberg, Zurich.

UR

Supérieur à tous les extraits
 centimes.

présentant.

commerce de vins du canton
 e, pour la Gruyère, un re-
 rieux, qui pourrait en même
 a entrepôt qu'elle désire éta-

Pres par lettre à l'imprimerie
 chiffre V D 179. [743

de l'Université
 FRIBOURG

ent de paraître :

ach KNEIPP

UR L'AN 1893

r M. l'abbé Kneipp,

É DE WERISHOFEN

ion française autorisée

par l'auteur.

. — Par la poste : 65 c.

ouveauté importante!

ANUEL

DU

HYDROTHERAPIQUE

l'abbé KNEIPP

N. NEUENS

DE DIVANGE-BERCHEM

0. Par la poste : 1 fr. 60.

travaillé pendant quelques

shofen, sous la direction de

eipp, qui a eu la bonté d'ap-

puscule important par une

spéciale. (A190F)

de l'Université

FRIBOURG [756

Attention!!! Toute per-
 sonne doit faire un essai de
 notre pommade Phénix garan-
 tie pour faire croître et pousser
 les cheveux de dames et mas-
 sours, ainsi que la barbe, sup-
 primer les pellicules, arrêter
 la chute des cheveux, les em-
 pêcher de blanchir,
 prévenir la
 calvitie.

made Phénix

Envoi
 contre espèces ou
 remboursement
 par boîte
 50 et 3.—
 des dépositaires —
 résidant pour
 Suisse.
 Wirz,
 les Jardins Bâls.

à louer :

ement composé de 3 pièces et
 étage et au centre de la ville.
 t janvier ou février.
 M. Aug. BARRAS, à Bulle. [742

à vendre :

de foin et regain de bonne
 qualité sur place.
 au bureau du journal. [736

CAO SOLUBLE

uchard

ELLENTÉ QUALITÉ

RATION INSTANTANÉE

mile Lenz, imprimeur-éditeur.

Le prince Ferdinand lui a en outre fait parvenir la croix d'officier de l'ordre du Mérite civil. Nos félicitations.

Zurich. — Il vient de se constituer une société de locataires unique en Suisse. Par des actions de 500 fr., elle fournit à une autre société de construction prise dans son sein les capitaux nécessaires pour fonder une caisse d'épargne et bâtir des maisons. Les membres se lient avec la société de construction par contrat, de manière à demeurer locataires et à empêcher le renchérissement de leurs loyers.

Berne. — Le peuple bernois était appelé, dimanche, à dire s'il veut reviser sa constitution, cela suivant un programme élaboré d'accord entre les partis et adopté au Grand Conseil par 190 voix contre 9.

Le *Journal des Débats*, parlant de la révision de la constitution bernoise, dit que le revirement qui se produit est un heureux symptôme pour l'avenir politique du canton et de la Confédération. (?)

— Dernièrement, deux chasseurs traversaient la forêt du Brüggwald. Soudain, ils croient apercevoir un vautour de grosse taille, juché sur un sapin. L'un d'eux épaule et tire, l'un après l'autre, trois coups à grenaille. Il allait continuer lorsqu'une voix descendit du sapin, disant : « Pour l'amour de Dieu, ne me tuez pas ! »

Le vautour était un pauvre homme du village de Huttwyl, père de quatre petits enfants; il s'était rendu dans la forêt pour recueillir du bois mort, et l'idée lui était venue de profiter de l'occasion pour couper quelques branches. Se sentant dans son tort, le malheureux avait pris les chasseurs pour des garde-forêt et s'était figuré qu'il était surpris en flagrant délit. Le chasseur l'avait atteint à l'oreille droite, au bras droit et à la jambe droite.

Le blessé a été transporté à son domicile; son état n'est heureusement pas grave. Des poursuites vont être exercées contre le chasseur. Il s'est chargé, du reste, de tous les frais de traitement.

Tessin. — Le Grand Conseil, n'ayant pas trouvé de moyen de nature constitutionnelle pour réparer l'inconvénient occasionné par l'abstention systématique des radicaux dans l'élection d'un membre du Grand Conseil dans le cercle de Riviera, le gouvernement a décidé de convoquer pour une cinquième fois les communes de ce cercle pour procéder encore une fois à cette élection.

Le Grand Conseil s'est ajourné au 12 décembre.

Neuchâtel. — M. J. Gigandet, secrétaire traducteur à la chancellerie de l'Etat, à Berne, est nommé rédacteur au *National suisse*, en remplacement de M. F. Porchat. Nos meilleurs souhaits de bienvenue à notre confrère.

— Le Conseil général de Neuchâtel a voté une allocation de 100,000 fr. pour la construction d'habitations à bon marché. La commune bâtira directement une ou deux maisons qui serviront de types aux particuliers désireux de marcher sur ses traces.

NOUVELLES DE L'ÉTRANGER

France. — La *Cocarde* annonce qu'un grand incident parlementaire va se produire. Elle dit que

lui, il avait acheté une petite maison. Le reste de ses économies, un modeste capital, mais sûrement placé, avec ce qu'il gagnerait en travaillant encore un peu, chez les uns et chez les autres, lui donnerait à peu près de quoi vivre, médiocrement, sans doute; mais il n'avait jamais été exigeant ni difficile.

Ca, c'était bien pour lui, il saurait s'arranger, mais les autres!

Ses enfants approuvèrent sa décision, et quand il eut prévenu le maire qu'il désirait laisser sa place de berger à un autre et que le magistrat municipal lui eût répondu qu'il allait s'occuper de lui trouver un successeur, il dit à Félicie: — Toi et les enfants, vous ne ferez jamais rien à Manerville; tu sais ce qu'il en est. Vous aurez beau travailler toutes les trois, vous tuez, c'est à peine si vous pourrez vivre. Les petites sont grandes maintenant et il leur faut ce qu'elles ne peuvent avoir ici.

— Mais quoi?

— Eh! mon Dieu, ne serait-ce qu'un brin de toilette qui les fasse valoir un peu, car elles sont jolies toutes deux.

— Oh! je sais ce que je voudrais pour elles!

— Elles ne sont pas à leur place à Manerville, surtout Suzanne, qui est devenue tout à fait une demoiselle; c'est, du reste, ce que tout le monde dit.

— Mais, mon père, que voulez-vous que nous fassions?

— Mieux que ce que vous faites.

— Où voulez-vous donc que nous allions?

— A Paris.

— Vous quitter! Est-ce que c'est possible?

— Si je ne consultais que mon cœur, je ne te conseillerais pas de t'en aller de Manerville; mais il y a les enfants et c'est dans leur intérêt que je parle. En ce qui me concerne, Félicie, sois tranquille, je saurai bien me soigner moi-même. Voyons, est-ce que ça t'effraie d'aller à Paris?

— Non, mon père, mais...

— C'est là seulement qu'on gagne, là seulement que Ber-

M. Floquet sera obligé de descendre de la présidence pour se défendre à la tribune, sous l'accusation de s'être fait remettre, en 1888, 300,000 fr. par le fils de M. Ferdinand de Lesseps, M. Charles de Lesseps, administrateur du Panama. M. Floquet avait besoin de cette somme, ajouta la *Cocarde*, pour combattre la candidature du général Boulanger, les fonds secrets étant épuisés.

La *Lanterne* dit que cette histoire est fautive. Elle ajoute que M. Charles de Lesseps n'était plus administrateur du Panama à cette époque.

Le baron Jacques de Reinach, assigné dans l'affaire du Panama, est mort, la nuit passée, d'une conjection cérébrale.

Cette mort cause une grande sensation et prête aux versions les plus étranges.

Le *Figaro* dit que le baron avait détruit toutes ses correspondances; mais qu'il venait de s'apercevoir que son copie-lettre avait disparu. Epouvanté en pensant aux conséquences de ce vol, il aurait été pris d'une colère si violente qu'elle lui aurait occasionné un coup mortel d'apoplexie tel que les trop fortes émotions, les grandes douleurs, en produisent parfois.

La *Cocarde* insinue que M. Reinach peut bien avoir été assassiné, l'honneur de 192 personnes étant engagé dans cette affaire.

D'après d'autres versions, la consultation des médecins a établi qu'il y a eu congestion et non pas assassinat, ce qui ressort du fait que le permis d'inhumation a été délivré.

— Des dépêches de Porto-Novo mentionnent que Behanzin aurait fait au colonel Dodds des propositions de paix que celui-ci aurait refusées.

Belgique. — Le choléra a fait son apparition, à Bruxelles, d'une manière terrifiante. En quelques heures, six personnes sont décédées.

CANTON DE FRIBOURG

Grand Conseil. — Présidence de M. Louis Wuilleret.

Le Grand Conseil a validé, sans discussion, l'élection de M. Progin, député de la Gruyère, après un rapport de M. Grand, au nom de la commission.

M. Biemann demande, avec quelques collègues du Lac, à interpeller le Conseil d'Etat sur les faits qui ont été signalés par la presse, à l'occasion de la récente élection de la Gruyère. Il mentionne les articles du *Fribourgeois* et part de là pour accuser le gouvernement d'avoir exercé une pression sur les électeurs. Il cite aussi la « lettre ouverte » de M. Grandjean et il trouve étrange que l'on ait convoqué un bureau électoral pour agir sur lui, comme l'a fait M. Philipona, rédacteur de l'*Ami du peuple*.

L'interpellant raconte, d'autre part, qu'à Bellegarde, un capucin, le R. P. Laurent, a recommandé en chaire la candidature de M. Progin, et que M. le curé arrachait les bulletins Musy aux électeurs. Il ajoute que M. Marilly, rév. curé d'Hauteville, doit avoir taxé la candidature Musy d'antigouvernementale et d'antireligieuse, et que, quant à lui, il aurait voté plutôt pour M. Biemann (rires). L'orateur prétend que la Constitution ne permet pas cet « empié-

tement du clergé sur les droits des citoyens et de l'Etat. »

the et Suzanne se pourront faire une position.

— Autrefois, mon père, vous criiez bien fort contre ceux qui quittaient le village pour aller dans les villes. Vous disiez que c'était pour y grossir la foule des paresseux, des crève-misère, des rôdeurs des rues.

— Je l'ai dit et je le pense encore; mais il y a des exceptions. Toi et tes filles, vous n'êtes point dans le cas de certains que j'ai connus. Vous êtes laborieuses, honnêtes, vous savez travailler et vous aimez le travail. Je ne suis pas inquiet; à Paris, vous vous tirerez aisément d'affaire.

— Ce n'est pas si sûr que cela.

— Tu doutes trop, toi, Félicie, je te l'ai toujours dit. Sans doute, à Paris comme ailleurs, les alouettes ne tombent pas toutes rôties dans la bouche; il y a des difficultés à vaincre, mais où n'y en a-t-il pas?

— Encore une fois, que ferez-vous ici? Rien, car vous ne pouvez arriver à rien. Nos campagnes, c'est triste à dire, mais c'est comme ça, deviennent de plus en plus mauvaises et plus que jamais on y végète.

— Paris ne m'effraie pas, mon père, mais n'y réussit pas qui veut.

— Ceux qui ne réussissent pas, aussi bien à Paris qu'ailleurs, ce sont les fainéants, les gobeleteurs, les débauchés, ceux qui ne pensent qu'à s'amuser. Certainement, nous en connaissons qui s'en sont revenus de la ville piteusement et Gros-Jean comme devant; mais nous en connaissons aussi qui ont su, en travaillant, y amasser leur petite fortune.

— C'est le petit nombre.

— Eh bien, pourquoi toi et les enfants ne seriez-vous pas de ce petit nombre?

— Enfin, mon père, votre idée est que nous allions à Paris?

— Oui.

— Vous me feriez presque croire que nous vous gênons ici.

Lucotte secoua la tête.

— Ne te méprends pas sur mon sentiment, répondit-il, je ne veux pas, entends-tu bien? je ne veux pas que les enfants soient condamnés aux privations de toutes sortes, à manquer de tout, à une existence sans avenir.

Suzanne ne se trouve pas dans le milieu qui lui convient; elle est à Manerville comme une plante de serre que je planterais dans un champ. Elle ne dit rien, elle ne se plaint jamais; mais elle s'étiole lentement, mais elle est triste et pleure souvent; elle souffre, je le vois bien, moi. Elle était déjà un peu ainsi l'autre année avant que sa marraine l'emmenât à Paris.

— Oui, murmura Félicie, Suzanne n'est pas heureuse comme je le voudrais.

— Ecoute, reprit le père Lucotte, malgré la certitude où je suis que les enfants réussiront à la ville, j'hésiterais, cependant, et ne vous verrais point partir sans appréhensions, s'il n'y avait pas, à Paris, cette grande couturière chez laquelle Suzanne a travaillé et qui avait pris l'enfant en amitié.

Chez Mme Romagne, vous trouverez tout de suite de l'ouvrage. Et après, au petit bonheur! comme on dit.

D'ailleurs, vous ne vous embarquez pas toutes les trois sans rien dans les poches. Il y a de l'argent de Suzanne que Perrin, à qui je l'ai prêté, est prêt à rembourser. Avec cette somme, assez rondelette, vous pourrez vous retourner.

— Eh bien, mon père, dit Félicie, je causerai de tout cela avec mes filles, et si elles y consentent, il sera fait ainsi que vous le désirez, nous partirons pour Paris.

Le soir même, Berthe et Suzanne furent consultées.

— Oui, maman, répondirent-elles, sans chercher à dissimuler leur joie.

Paris! mais c'est le rêve de tous ceux que rien n'attache à l'endroit où ils sont nés!

Et puis, pour la jeune fille, si peu qu'elle ait d'aspirations, il y a le magique attrait de la nouveauté, de l'inconnu.

(A suivre.)

Université. — On écrit de Genève à la *Suisse libérale*: Notre brillant orateur catholique, M. Théodore de la Rive, vient d'être nommé professeur de littérature française à l'université de Fribourg.

On donne lecture d'un message du Conseil d'Etat demandant un bill d'indemnité de 3000 francs pour acquitter aux *syndicats d'élevage* les primes d'encouragement décrétées par l'arrêté du 4 juin 1893.

Hospice de Marsens. — La question de l'agrandissement de l'hospice des aliénés de Marsens, qui a été votée à l'unanimité par le Grand Conseil, intéresse particulièrement notre district. A ce titre, c'est notre devoir, nous semble-t-il, de compléter le résumé que nous avons donné de cette question importante, en relatant brièvement les débats de notre corps législatif, par quelques considérations générales.

D'abord, nous devons constater, d'après les rapports qui nous ont été faits de première main, que si

GRUYÈRE

— Ne te méprends pas sur mon sentiment, répondit-il, je ne veux pas, entends-tu bien? je ne veux pas que les enfants soient condamnés aux privations de toutes sortes, à manquer de tout, à une existence sans avenir.

Suzanne ne se trouve pas dans le milieu qui lui convient; elle est à Manerville comme une plante de serre que je planterais dans un champ. Elle ne dit rien, elle ne se plaint jamais; mais elle s'étiole lentement, mais elle est triste et pleure souvent; elle souffre, je le vois bien, moi. Elle était déjà un peu ainsi l'autre année avant que sa marraine l'emmenât à Paris.

— Oui, murmura Félicie, Suzanne n'est pas heureuse comme je le voudrais.

— Ecoute, reprit le père Lucotte, malgré la certitude où je suis que les enfants réussiront à la ville, j'hésiterais, cependant, et ne vous verrais point partir sans appréhensions, s'il n'y avait pas, à Paris, cette grande couturière chez laquelle Suzanne a travaillé et qui avait pris l'enfant en amitié.

Chez Mme Romagne, vous trouverez tout de suite de l'ouvrage. Et après, au petit bonheur! comme on dit.

D'ailleurs, vous ne vous embarquez pas toutes les trois sans rien dans les poches. Il y a de l'argent de Suzanne que Perrin, à qui je l'ai prêté, est prêt à rembourser. Avec cette somme, assez rondelette, vous pourrez vous retourner.

— Eh bien, mon père, dit Félicie, je causerai de tout cela avec mes filles, et si elles y consentent, il sera fait ainsi que vous le désirez, nous partirons pour Paris.

Le soir même, Berthe et Suzanne furent consultées.

— Oui, maman, répondirent-elles, sans chercher à dissimuler leur joie.

Paris! mais c'est le rêve de tous ceux que rien n'attache à l'endroit où ils sont nés!

Et puis, pour la jeune fille, si peu qu'elle ait d'aspirations, il y a le magique attrait de la nouveauté, de l'inconnu.

(A suivre.)

quelques velléités dictées sans doute par l'unanimité de tout un compte exact agrandissement va

La sécurité publique frant aucune résistance dangereuse qui v surveillance continue les règles les plus étant impossible tions actuelles où à un encombrement plus et à la con actuellement exist

En outre, Mars devenu de plus principales du bu gré les tours de f menter les recett get de l'hospice taine de mille fra

Qui devait com

Les contribuab nes du canton fo aliénés, des prix selon leur classer

Or, l'exemple d'autres cantons, malades riches — d'hui — est just mal; et Marsens riches, dès que l sont en droit de au point de vue et de la séparati très nombreuses sées chaque ann tourner, faute de

En somme, ch question grave, solue par nos dé quement dans l heureux de le comme d'un sy mouvement véri la Gruyère a ét

Conférence. Nous rappelons les principaux origines, leur po de leur musiq Meister, directr manche procha du soir, dans la Bulle.

Nous publions conférence dan

Théâtre. — Donnée dimanche des Alpes, a été nombre de pé cette vaillante travail et de p

Seulement, pas un peu tro

Il existe, de une foule de t belles choses teurs et audite réunir les suffi que *Gemma*. répertoire que

Nombre de ont prouvé qu dramatique, n surtout le feu pour suffire à voulaient tous tes pièces, pl enflammeraien

Me Farines tou

Mou Echanges d Blés roug Tourtes

1

Sous la Cl

des citoyens et de
rieur, est surpris d'en-
Conseil d'Etat et le
e protestation, aucune
citoyens la liberté la
it de recours. On ne
du clergé le droit de
politiques; ils sont ci-
us immiscer; c'est au
r de la prudence dont
son ministère.
il a procédé à l'asser-
rogin, député de la
esque au complet. Le
ace à côté de M. Grand-

M. Barras demande
griculture, au commerce
qu'on y inscrive sépa-
à la Société cantonale
si que les subventions
oient remises directe-
ans la caisse de l'Etat.
eil d'Etat et spéciale-
rieur, pour les précieux
griculture fribourgeoise.
é de M. Devevey, secré-
cantonale d'agriculture
ent; elle compte 3000

proposition de M. Bar-
été ont été mécontentes
luit à 4000 fr. l'an der-
sition de M. Barras, en
e la rubrique. Quant aux
accordés au canton. On

as est adoptée sans op-
ssage du Conseil d'Etat
ité de 3000 francs pour
vage les primes d'encou-
été du 4 juin 1893.

it de Genève à la Suisse
holique, M. Théodore de
é professeur de littéra-
de Fribourg.

ÈRE

ms. — La question de l'a-
e des aliénés de Marsens,
té par le Grand Conseil,
notre district. A ce titre,
able-t-il, de compléter le
né de cette question im-
ment les débats de notre
ues considérations géné-

onstater, d'après les rap-
de première main, que si
mon sentiment, répondit-il, je
e ne veux pas que les enfants
tions de toutes sortes, à man-
ans avenir.
ans le milieu qui lui convient;
ne plante de serre que je plan-
dit rien, elle ne se plaint ja-
ment, mais elle est triste et
le vois bien, moi. Elle était
e avant que sa marraine l'em-

Suzanne n'est pas heureuse
cotte, malgré la certitude où
ont à la ville, j'hésiterais, ce-
int partir sans appréhensions,
tte grande couturière chez la-
qui avait pris l'enfant en ami-

trouvez tout de suite de l'ou-
henr! comme on dit.
mbarquez pas toutes les trois
y a de l'argent de Suzanne que
prêt à rembourser. Avec cette
e pourrez vous retourner.
Félicie, je causerai de tout cela
consentent, il sera fait ainsi que
us pour Paris.
Suzanne furent consultées.
ent-elles, sans chercher à diss-
de tous ceux que rien n'attache à
e, si peu qu'elle ait d'aspirations,
la nouveauté, de l'inconnu.
(A suivre.)

quelques velléités d'opposition se sont présentées,
dictées sans doute par les sentiments les plus hono-
rables, aucune ne s'est maintenue, en présence de
l'unanimité de tous ceux qui avaient pu se rendre
un compte exact des nécessités urgentes que cet
agrandissement va satisfaire.

La sécurité publique, — les locaux actuelles n'of-
frant aucune résistance sérieuse aux efforts d'un aliéné
dangereux qui veut s'enfuir à tout prix, — la sur-
veillance continuelle des malades enclins au suicide,
les règles les plus élémentaires de l'hygiène, tout cela
étant impossible à assurer à Marsens dans les condi-
tions actuelles où se trouve cet établissement, grâce
à un encombrement tendant à s'accroître de plus en
plus et à la construction défectueuse des bâtiments
actuellement existants.

En outre, Marsens était devenu — et il le serait
devenu de plus en plus encore — une des sangsues
principales du budget de l'Etat. Chaque année, mal-
gré les tours de force de l'administration pour aug-
menter les recettes et diminuer les dépenses, le bud-
get de l'hospice se soldait par un déficit d'une trentaine
de mille francs environ.

Qui devait combler ce déficit?
Les contribuables, d'abord, mais aussi les commu-
nes du canton forcées de payer, pour leurs indigents
aliénés, des prix de pension plus ou moins élevés,
selon leur classement.

Or, l'exemple de nombre d'asiles existant dans
d'autres cantons, prouve qu'un pensionnat pour des
malades riches — ce qui manque à Marsens aujour-
d'hui — est justement le remède à apporter à ce
mal; et Marsens est assuré de ce concours de malades
riches, dès que l'asile pourra leur offrir tout ce qu'ils
sont en droit de réclamer en payant largement, tant
au point de vue des soins médicaux, que du confort
et de la séparation des malades indigents, puisque
très nombreuses sont les demandes qui lui sont adres-
sées chaque année et que l'administration doit re-
tourner, faute de locaux suffisants.

En somme, chose rare à constater chez nous, une
question grave, sous tous les points de vue, a été réso-
lue par nos députés, sans distinction de partis, uni-
quement dans l'intérêt général. Nous sommes très
heureux de le constater, et nous en prenons acte,
comme d'un symptôme de plus à porter à l'actif du
mouvement véritablement national, dont l'élection de
la Gruyère a été le prélude, espérons-le.

Conférence littéraire et musicale.

Nous rappelons à nos lecteurs que la conférence sur
les *principaux Ranz des vaches de la Suisse, leur
origine, leur poésie spéciale, les harmonies imitatives
de leur musique* par M. Huguenin, professeur, et
Meister, directeur de musique, à Bulle, aura lieu di-
manche prochain, 27 novembre, à 8 heures précises
du soir, dans la grande salle de l'Hôtel de Ville, à
Bulle.

Nous publierons le programme détaillé de cette
conférence dans notre prochain numéro.

Théâtre. — La représentation de *la Concordia*,
donnée dimanche soir dans la grande salle de l'hôtel
des Alpes, a été, à notre point de vue et à celui de
nombre de personnes absolument sympathiques à
cette vaillante société, un véritable tour de force de
travail et de persévérance.

Seulement, cette grande et belle pièce n'était-elle
pas un peu trop grande et un peu trop belle?

Il existe, dans le théâtre allemand contemporain,
une foule de très jolies, nous dirons même de très
belles choses bien simples, à la portée de tous, ac-
teurs et auditeurs, plus capables, croyons-nous, de
réunir les suffrages de tous et d'être jouées par tous
que *Gemma*. A l'avenir, ne serait-ce point dans ce
répertoire que la *Concordia* devrait choisir ses pièces?

Nombre des acteurs et des charmantes actrices
ont prouvé qu'il y avait en eux une sérieuse étoffe
dramatique, ne demandant qu'à être cultivée; ils ont
surtout le feu sacré: car il en fallait énormément
pour suffire à réchauffer une aussi longue pièce! S'ils
voulaient tous s'en servir pour nous donner de cour-
tes pièces, plus simples, plus dans leurs cordes, ils
enflammeraient toute la population.

On nous écrit:

Sur la proposition de M. Morard, député, le Grand
Conseil a voté, il y a deux ans, un subside de 4000 fr.
à répartir entre les différents hôpitaux de district.
Or, on nous assure que cette somme n'aurait pas en-
core été distribuée; l'obole n'est pourtant pas si
grande pour la garder plus longtemps dans les caisses
de l'Etat.

Nous demandons une réponse.

L'été de la St-Martin, qui nous favorise cette année,
a produit ses effets à Morlon, où, lundi, un habitant
de ce coquet village, âgé de 85 ans, a épousé une
jolie « payse » de 21 ans.

CHRONIQUE AGRICOLE

Lait. — A l'école d'agriculture du Strickhof, où on
entretient les deux races suisses, on a obtenu, dans
une moyenne de 20 ans, les rendements suivants en
lait:

Par tête et par an.	
Race brune	3115 litres.
Race tachetée	3040 »
Par tête et par jour.	
Race brune	8,5 litres.
Race tachetée	8,3 »

La différence est donc bien minime.

CAUSERIE DU FOYER

L'hiver.

(Suite.)

Bébé crie toujours! que fait alors maman?
Par bonté d'âme, par compassion maternelle, pres-
que toujours, par impatience aussi quelquefois, elle
court chez le pharmacien, chercher du sirop d'opium,
ou de la thériaque, si elle n'a pas en réserve un fla-
con de cette drogue.

Ce sont surtout les mamans de la campagne, nous
dit-on, qui ont recours à ce moyen.

Puis on en ingurgite une, deux, trois, quatre cuil-
lerées au petit, jusqu'à ce qu'il se taise, ce qu'il finit
toujours par faire, en tombant dans un profond som-
meil.

Et maman, toute heureuse, contemple, les yeux
humides de tendresse, son petit chéri dormant, bé-
nissant son bon ange et la thériaque!

Son bon ange! oh! aveugles mères, il s'est enfui à
la seule vue du néfaste flacon! Vous croyez que vous
avez versé du sommeil à votre enfant; vous lui avez
versé du poison! Vous croyez que vous l'avez calmé:
vous l'avez abruti! car la thériaque, ce n'est point
un calmant, c'est un poison.

N'avez-vous jamais entendu parler de l'abrutisse-
ment dans lequel tombent, en Chine, les fumeurs
d'opium?

Et bien le sommeil, dont dorment vos nourrissons
après avoir pris leur ration de thériaque est le même
que celui dont dorment aussi les fumeurs d'opium;
la thériaque n'étant pas autre chose que de l'opium.
Ils sont ivres, vos pauvres petits, d'une ivresse d'au-
tant plus abrutissante et dangereuse pour eux, qu'ils
sont plus délicats, que leurs organes, à peine formés,
sont plus délicats.

Vous faites taire en eux des cris qui témoignent
une souffrance, les cris que la nature leur a départis
pour exprimer leurs douleurs: vous ne supprimez ni
la souffrance, ni la douleur, ni surtout la cause qui
les produit et que votre devoir est de rechercher
pour la guérir; le mal s'aggrave, dans cet anéantis-
sissement; on n'y veille plus; et bien souvent il ne se
trahit plus au dehors que trop tard pour que le mé-
decin lui-même puisse y apporter remède. Enfin, vous
éteignez dans votre enfant les premiers germes de
l'intelligence, souvent pour toujours; et si la pauvre
petite créature ne devient pas idiote, — ce qui arrive
parfois, — tout au moins et toujours, à chaque cuil-
lerée de ce poison, par la thériaque que vous lui avez
administrée, vous avez diminué d'autant la dose d'in-
telligence que la nature lui avait destinée: vous l'avez
donc désarmé d'avance pour la lutte pour la vie; en

diminuant ses facultés intellectuelles, vous l'avez
rendue plus faible contre les vices, les passions mal-
saines et moins apte à saisir, au contraire, les bonnes
impressions, à éprouver les bons sentiments.

Jeunes mères, donc, recherchez toujours la cause
des cris de vos nourrissons! votre amour pour eux
vous guidera dans cette recherche et vous la trouve-
rez; mais brisez les flacons de thériaque que vous
pouvez avoir et n'allez chez le pharmacien chercher
des drogues que lorsque le médecin vous l'ordonne.

BIBLIOGRAPHIE

LES NOUVELLES ÉTRENNES FRIBOURGEOISES
pour 1893, fondées par L. GRANGIER, professeur, sous le
patronage de la Société économique et d'utilité publique
de Fribourg. Vingt-septième année. — Fribourg, impr-
merie Fragnière.

Outre la partie habituelle des renseignements utiles et le
calendrier, nous trouverons dans le charmant volume les
principales matières suivantes:

Louis Grangier, par M. l'abbé Gremaud, prof. — La Con-
science, par Jules Mary. — Le Pont de Neuenegg, par A.
Gramaud, ingénieur cantonal. — Lettre d'un Fribourgeois
au Brésil, par P. B. — Les dettes. — Le Château d'Arcon-
ciel, par F. Reichen. — L'Histoire de Guillaume Tell, ra-
contée par un Anglais. — La Confrérie de saint Jacques de
Compostelle, par Max de Diesbach. — Surnoms des villes
et villages du canton. — Les catastrophes de l'année 1892.
— Le Ciel entrevu (poésie). — Exposition industrielle can-
tonale, par Et. Fragnière. — Le Centenaire du 10 août 1792,
par Henri de la Bassettière. — Nécrologie: S. E. le cardinal
Mermillod; Auguste Biolley; Joseph de Chollet; Antonin
de Boccard; Jean-Baptiste Perroulaz. — Anecdotes nitho-
niennes. — Bibliographie: La Gruyère illustrée; En pays
fribourgeois. — Recettes économiques. — Enigme, charades,
logogriphe, etc.

En vente chez tous les libraires et à l'imprimerie de la
Gruyère, à Bulle, au prix de 1 fr.

6 mètres robe complète pour dames

Drap anglais	la robe à Fr.	4.50— 8.70
Etoffe rayée	>	5.70—14.70
Cheviot anglais	>	10.50—16.50
Loden	>	13.50—20.75
Fantaisie princesse	>	11.70—22.50
Fantaisie cachemire noir	>	6.80—27.70
Etoffes de bals, de noces, de confection et pour garnitures, peluche et velours.		
Echantillons par retour du courrier.		
1897] Ettinger & Cie, Centralhof, Zurich.		

Si vous ne digérez pas

l'huile de foie de morue, prenez le Dépuratif Golliez au brou-
de noix phosphate et fer, apprécié depuis 17 ans et recom-
mandé par de nombreux médecins. — En flacons de 3 fr. et
5 fr. 50; ce dernier suffit pour la cure d'un mois. Exigez la
marque des Deux Palmiers.

Vente en gros: Pharmacie GOLLIEZ, Morat.

Station météorologique fédérale de Marsens.

Thermomètre.

Nov.	14	15	16	17	18	19	Nov.
7 h. m.	3,0	6,0	0,2	2,0	3,4	3,6	7 h. m.
1 h. s.	10,4	11,0	9,2	9,0	9,0	7,0	1 h. s.
9 h. s.	5,2	4,0	3,2	3,0	6,0	5,2	9 h. s.

Hygromètre.

7 h. m.	104	101	99	100	100	103	7 h. m.
1 h. s.	95	85	92	95	90	100	1 h. s.
9 h. s.	98	90	95	90	100	104	9 h. s.

Direction et force du vent.

7 h. m.	SW°	S°	S°	S°	S°	S°	7 h. m.
1 h. s.	SW°	S°	SO°	SO°	S°	S°	1 h. s.

Pluviomètre.

	—	—	—	—	0,6	10,0
--	---	---	---	---	-----	------

Prière à nos abonnés et lecteurs, toutes les fois
qu'un fait intéressant se passe dans leur commune,
de nous le faire savoir de suite, par carte postale ou
lettre.

« La Gruyère » veut être l'amie de tous, et elle
sera d'autant plus intéressante que tous ses lecteurs
en deviendront, peu à peu, les collaborateurs.

Abonnements à LA GRUYÈRE:

SUISSE		ÉTRANGER	
1 an	Fr. 4 50	1 an	Fr. 9 —
6 mois	> 2 50	6 mois	> 5 —

Meunerie.

Farines qualité garantie.
Farines toutes spéciales pour engrais.
Belles semoules.
Mouture soignée de maïs.
Échanges de toutes graines contre farines.
Blés rouges et noirs pour la volaille.
Tourteaux de lin et de sésame.
GROS ET DÉTAIL
Prix très réduits. [532]
Sous la CROIX-BLANCHE, à Bulle. [757]

MAGGI

LA SAVEUR DES POTAGES

vient d'arriver chez
A. Desbiolles, horloger, Bulle.
Les flacons vides sont remplis à très bon marché.

A LOUER

Lundi 28 courant, à 1 heure de l'a-
près-midi, à l'auberge du village, la commune
de Corbières offre à louer, pour trois années,
les bonnes gîtes de Prémaret et de la Pattaz,
les ciernes de Prébailli et de la Blanche et
un verger au village.
Corbières, le 13 novembre 1892.
Le Secrétaire: V. BLANC.

Docteur L. Verrey,

Médecin-oculiste, à Lausanne,
anc. méd. adj. de l'hôp. ophthalmique, priv.-doc.
à l'université, reçoit tous les jours (sauf mer-
credi), de 2 à 4 h., 2 avenue Agassiz. (Hôtel L.)

Dimanche 27 novembre courant:

Cassée
à l'auberge de la Cigogne,
à Gumefens.
Invitation cordiale.
TREUTHARDT, aubergiste.

A. DENIERRE

médecin-chirurgien-dentiste,
à BULLE [191]
sera à Château-d'Écluzes les 25 et 26 nov.

Grande salle de l'hôtel des Alpes, à Bulle.
Dimanche 27 novembre 1892 :
Grande représentation théâtrale

donnée par le club CONCORDIA :
GEMMA D'ARTH
ou
Destruction du château de Schwanau.

Drame historico-romantique en 5 actes et 16 tableaux, par Th. BORNHAUSER.
PERSONNAGES
Adelbert de Strausberg, bailli de Schwytz (J. Sch.); Hermann Gessler de Braunegg, bailli d'Uri (O. G.); Beringer de Landenberg d'Unterwald (J. W.); Walter Huno, riche propriétaire de montagnes (O. H.); Werner Stauffacher, frère de Gertrude (S. St.); Marti, un pêcheur (C. B.); Jean son fils (S. L.); Uli, armanni de Walter (F. A.); Jean, le fossoyeur (F. St.); Henri (Th. G.); Kuno (O. G.); Balz (F. St.), domestiques du bailli de Strausberg; Gertrude, veuve de l'ancien landammann Conrad Hess (C. H.); Gemma, sa fille (B. L.); Martha, sa servante (F. R.); Marianna, gouvernante au château de Schwanau (R. F.).
Lieux du drame : Village d'Arth, château de Schwanau et les environs.
Epoque : 1307-1308.
Costumes de H. Meili, à Turbenthal. — Scéneries assorties.
Dans les entr'actes, l'ORCHESTRE MEYER, de Berne, jouera quelques morceaux de son répertoire.
Prix des places : Réservées, 1 fr. 50. — Premières, 1 fr. — Secondes, 60 c.
Ouverture à 7 1/4 heures. — Rideau à 8 heures précises.
On peut se procurer des billets à l'avance à l'hôtel des Alpes.
Invitation cordiale. LE COMITÉ [751]
Défense de fumer dans la salle.

Location d'immeubles.

Le Conseil communal de Bulle exposera en location, par voie de mises publiques, **lundi 28 novembre prochain**, dès 1 heure de l'après-midi, à l'Hôtel de Ville, pour le terme habituel, tous ses lots de commun dits à 6 ans.
754] Le Secrétariat de ville.

Mises publiques.

Il sera exposé en vente aux enchères publiques, le **jeudi 24 novembre courant**, dès les 10 heures avant midi, sur la place du Cheval-Blanc, à Bulle, un cheval, un chien de garde et une truie portante, appartenant à la masse en faillite de Dominique Maudry, à Vuippens.
Payement au comptant.
Bulle, le 17 novembre 1892.
758] Office des faillites de la Gruyère.

Mises de bois.

Mardi 29 courant, dès 9 heures du matin, la commune d'Enney exposera en vente, par voie de mises publiques, environ 600 billons, 400 billes et 50 moules. Ces bois sont situés sur le bord de la route cantonale.
Enney, le 21 novembre 1892.
763] Par ordre : Le Secrétaire.

GRAINE & farine de LIN

Gros son français écailles.
Mouture spéciale de maïs, Italie et Hongrie.
Gruaux d'avoine, d'épeautre et d'orge, entiers et brisés.
Froment pays comprimé 1^{re} qualité.
Moitié
Orges et avoines comprimées.
Bourre d'épeautre.
Grand choix d'avoines blanches.
GROS ET DÉTAIL [768]
Prix très réduits.
Sous la Croix-Blanche, à Bulle.

A VENDRE

Vins d'Italie et d'Espagne, blancs et rouges, garantis purs, à prix réduits, défiant toute concurrence, ainsi que des vieux fromages rebut gras à 55 cent. la livre.
Isidore Seydoux, Bulle.
609]

Maréchalerie.

Le soussigné avise l'honorable public de la ville et de la campagne que, dès le 1^{er} novembre courant, il reprend à son compte la suite de la forge Sandan, près de la tannerie, à Bulle, et qu'il tâchera de mériter, par son travail, la confiance qu'on voudra bien lui témoigner pour tous les travaux concernant son état.
François Saudan, fien Joseph, maréchal.
701]

Nouveau Magasin de FARINES

Maïs, son, avoine, blé comprimé et farine de lin, etc.
Chez J. CROTTI, négociant, derrière l'Hôtel de Ville, à Bulle. [285]



LA
Filature de laine
et fabrique de drap
FRIBOURG, Neuveville 82,

Premier prix — Médaille de vermeil — Exposition cantonale, Fribourg, se recommande aux agriculteurs et propriétaires de moutons pour le filage des laines, la confection de draps et milaines, ainsi que pour fouler et presser les tissus à la main. Ouvrage consciencieux et soigné. Grand choix de draps et milaines, première qualité et à prix avantageux. — DEPOTS : M. B. Christen, négociant, à Payerne; M. J. Pittet-Vienney, à Bulle; Mme Vve Riche, à Romont; M. Ebischer-Remy, à Planfayon; M. Hager, teinturier, à Morat; Mme Alphonsine Deillon, à Vuisternens-devant-Romont. (A.179F.) [685]



Guérisons.

Les soussignés confirment qu'ils ont été guéris des maladies suivantes par les médecins de la **Polyclinique privée, à Glaris**, par traitement par correspondance :
Dartre de la barbe. H. Bethge, Jacobstrasse 2, Oldenburg.
Catarrhe pulmonaire, gonflement. J. Orlet, sommelier, Biskupitz près Zabrze (Silésie).
Taches de rousseur. E.-Th. Arndt, musicien, Rülha (Saxe).
Incontinence de l'urine, faiblesse de la vessie. Fr.-W. Creutzmann, Rückmarsdorf (Saxe).
Dartres. Grothe, maître tailleur, Dossow près Wittstock (Ost-Priegnitz).
Rhumatisme articulaire. Fr.-M.-K. Schulte, ouvrier de fabrique, Lenhausen (Westph.).
Catarrhe du gosier. C. Vogel, maître menuisier, Cönnern a. Saale.
Ulcères aux pieds, flux salin. F.-A. Wetzig, Tanndorf (Saxe).
Goutte. Fr. Ernestine Ja-kisch, Häuslers, No 69, Waldau près Bunzlau (Silésie).
Catarrhe d'estomac. Fr. Strunkmann, Heidenoldendorf (Lippe-Detmold).
Eruptions au visage. A.-H. Karich, tailleur, Camenz (Saxe).
Catarrhe vésical, rhumatisme. G. Jemp, Scharshütte près Mariensee (Prusse occidentale).
Chute de cheveux. Gust. Gauer, III, Beckerbach, poste Oderbach (Palatinat).
Pâles couleurs, faiblesse des nerfs. Anna Neumann, Martinstr. 10, Buckau, Magdebourg.
Ver solitaire avec tête. Léon Meyer, Mühlbach près Colvar (Alsace).
Hernie inguinale. Wih. Greis, instituteur, Oberhatter, Hachenburg, Wiesbaden.
Maladie pulmonaire, phtisie. Jacob Hügi, Oberweil-Dägerlen (Zurich).
Goitre, gonflement du cou. Seb. Hofstetter, Rufi, Schännis (St-Gall).
Dureté d'oreille. Rob. Senn, Court près Moëtier.
Catarrhe des intestins, anémie. Siegf. Bucher, Birmensdorf (Zurich).
Hémorroïdes. Joh.-Ch. Benz, G 3 VIII, Mannheim.
Hydropisie. Mme Th. Feyer, épicerie, Mulhouse (Alsace).
Maladie des nerfs, nervosité. Fr. Genofefa Haeisen, Isny. O.-A., Wangen (Wurtemberg).
Poils au visage, taches de rousseur. Virginie Bandin, Payerne (Vaud).
Maladie de la matrice. Marie Brüttsch, Lustdorf près Frauenfeld.
Rougeur au nez. Jac. Graf, Andreasstr. 7, Berlin.
Maladie du cœur, maladies des nerfs et des glandes, catarrhe pulmonaire. H.-R. Günzburg.
Maladie de la moelle épinière, faiblesse générale. Magd. Stähli, Bönigen près Interlaken.
Epilepsie sans rechute. P. Clémencot, Moëtier (Berne).
Maladie du foie, catarrhe du larynx, anémie. J. Lüscher, boulanger, Fribourg (Suisse).
Faiblesse des yeux, inflammation des yeux. H. Fischer, boulanger, Meisterschwanden.
Hydrocèle. P. Gebhardt, maître forgeron, Friedersried près Neukirchen (Bavière).
Ivrognerie, sans rechute. Louise Morel, Genève.
Manque de barbe. C.-W. Gann, tailleur, Gonweiler, O.-A., Neuenbürg (Wurtemberg).
Engelures. Emile Freiburghaus, Spengelried près Gümmenen.
1000 guérisons éprouvent le succès et la réalité. Brochure gratuite; port, 10 cent.
S'adresser à la **POLYCLINIQUE PRIVÉE A GLARIS** [648]

Poudre dépurative du sang
du D^r méd. J.-U. Hohl,

d'une efficacité sûre et éprouvée par une pratique de 40 ans.
est le meilleur remède pour des cures dépuratives, facilement à prendre et inoffensif même pour les enfants. Dans des cas de maladies de la peau, dartres, éruptions, rougeur du visage, ulcères aux pieds, affections cancéreuses, scrofules, tuméfaction des glandes, formation déféctueuse et impurifiés du sang, congestions, maladies sexuelles, manque d'appétit, maux d'estomac, constipation, etc., on obtient des résultats surprenants. La véritable poudre dépurative du sang, du D^r J.-U. Hohl, n'est en vente que dans les dépôts désignés ci-dessous, au prix de 1 fr. 55 cent. la boîte. Afin d'éviter des contrefaçons et des erreurs, qu'on veuille prendre note de l'adresse exacte : D^r J. U. Hohl's Sohn, Basel. Toutes les boîtes ne portant pas cette signature, ou seulement « D^r J. U. Hohl », sont à refuser. Dans les endroits où il n'y a pas un dépôt, on est prié de s'adresser au dépôt général P. Hartmann, pharmacie, à Steckborn. Dépôt : Estavayer, pharmacie Porcelet. [673]

Liquidation.

DÈS CE JOUR :
Liquidation complète
DES ARTICLES EN MAGASIN
Prix de facture.
Au magasin CHARLES DESPOND, Bulle,
vis-à-vis du Crédit Gruyérien. [622]

Nous avons l'honneur d'aviser notre honorable clientèle du district de la Gruyère que, dès ce jour, nous avons remis à
MM. FEIGEL & WÆBER
à Bulle,
l'agence générale pour le placement de nos produits dans ce district.
Le dépôt, toujours assorti des numéros courants, se trouve, comme du passé, chez M. Eugène Weber, près de la gare, à Bulle.
Fribourg, le 3 novembre 1892.
Fabrique d'engrais chimiques de Fribourg & Renens :
Le Directeur :
Henri HARTMANN

720] (H1551F)
SI VOUS CONSULTEZ VOTRE MÉDECIN, IL VOUS DIRA QUE LE
BITTER FERRUGINEUX
DENNER (M10570Z)
est le remède le plus apprécié dans l'anémie, pauvreté de sang, etc. [761]

Commerce de farines

GROS ET DÉTAIL
Maïs moulu et semoule
1^{res} qualités.
Gruau d'avoine, griez de froment.
Gros son non moulu.
Avoine. — Blé comprimé.
Ch. Morel,
Successeur de J. MOREL-BADOUX,
Bulle. [588]

CHOUCROUTE

de STRASBOURG et de BERNE
GROS ET DÉTAIL
chez L. & C. Barras,
vis-à-vis du Cheval-Blanc, à Bulle. [697]

On cherche

une jeune fille de magasin ayant une bonne éducation et sachant un peu coudre.
Adresser les offres écrites au bureau du journal sous chiffre S. V. [765]

LAINES-COTONS-FLEURS

Couronnes mortuaires
chez les Sœurs PROGIN, en face de la Promenade, Bulle; marchandises de très bonne qualité, prix réduits. — On confectionne sur commande bas, chaussettes, gants, mitaines, bonnets, etc. [667]

LA
Filature de lin Burgdorf

se recommande pour le filage et tissage à façon du chanvre, du lin et des étoupes, aux prix les plus modérés. La matière est filée dans toute sa longueur. — Exécution du travail prompte et soignée. (H7947Y) [658]
DÉPOTS :
M. Eugène WÆBER, à Bulle;
F. AYER-DEMIÈRE, à Romont.

Il est mille cas où une personne bien portante tout autant qu'un malade n'a instantanément besoin que d'une tasse de bon bouillon. — Ce but est merveilleusement atteint par le



Brevet suisse N° 907 et 1959.
246] Dans tous les magasins d'épicerie et de comestibles, drogueries et pharmacies.
En vente au Comptoir de littérature, à Wilisau (Suisse).
Plus d'excès de population!
ou éclaircissements importants sur l'acte fécondateur et ses suites, par le D^r Rymmer. Prix: 2 fr. (S'expédier sous enveloppe cachetée.) [481]
Bulle. — Emile Lenz, imprimeur-éditeur.



PRIX DE L'ABONNEMENT
Pour la Suisse :
Etranger: 1 an, payable d'avance.
Prix du numéro: 10 centimes.
On s'abonne à l'administration de la presse.

L'assur

Dans le but d'assurer les intérêts prévus par l'assurance sur l'assurance l'art. 3 de ce... une réassurance... Un assez grand... sagesse de... l'assurance... En 1891, l'assurance... suré 20,603... d'estimation... de 6,640,753... C'est là, sans... loin d'être ce... ser-aller hab... puis encore, l'assurance... entendue, tel... trop grand... avec soin sur... ce qui est né... Aussi, dit-on... est-il unanim... une assurance... vin; il cite, c... tisans de cet... seillers d'Éta... de sociétés a... envisageant... rendrait de... agricole.
Dans son... d'agriculture... partement, l'assurance... l'assurance... laire aux g... chef du Dé... clare être di... qui introduit

PET

Et puis en... apparaissent... espérances?
Tous, tant... nge meilleure... bles, les plus... tion. Pour qu... qu'il soit. Ce... bas s'ils n'ava... Pour Bert... dont elles all... qui s'ouvrait... comme le son... ardente, vers... Tous, forc... emporte.
Quinze jou... Paris et se lo... la rue Saint... C'était un... seulement.
Il avait été... un logement... cher, une sal